

# ADMR - La Solognote en assemblée générale

**M**ercredi 17 juin à Neung-sur-Beuvron, s'est tenue l'assemblée générale annuelle de l'association locale ADMR (aide à domicile en milieu rural) La Solognote <sup>(1)</sup>, basée à Vernou-en-Sologne.

La présidente de l'association la Solognote, Nadine Cois, prononce le discours d'ouverture de séance. À ses côtés, Isabelle Ruet, conseillère technique vie associative, salariée de la Fédération ADMR, le trésorier de la Solognote, ainsi que deux responsables secteurs des maisons de services ADMR. Il est à noter la présence de Pascal Dupont directeur départemental de l'ADMR, de Guillaume Peltier maire de Neung-sur-Beuvron et président de la Communauté de Communes de la Sologne des Étangs.

Pour 2014, le rapport d'activité de la Fédération ADMR c'est sur le territoire, 3.270

associations, 110.000 bénévoles, 100.000 salariés et 723.000 clients, mandataire (les clients emploient et rémunèrent leurs aides à domicile, l'Association se chargeant des formalités administratives), et formateurs pour ses salariés et stagiaires. Créée en 1945, cette association à but non lucratif fête aujourd'hui ses 70 années d'existence. Salariés et bénévoles, maintiennent le lien social et de proximité. Référence dans le domaine du service à la personne à domicile, l'ADMR intervient chez les particuliers, avec des Aides ménagères, les Techniciennes de l'intervention sociale et familiale, (TISF) (garde d'enfant, actions socio-éducatives), un service de soins infirmiers à domicile (Ssiad) sur prescriptions médicales, des équipes Mobile Alzheimer (EMA). L'ADMR est agréée par le Conseil départemental, la Caf et un certains

nombre de mutuelle, la Cram Centre, la MSA.

Les résultats 2014 sont encourageants, pour la Solognote. Comptes d'activités, bilans et actions sont positifs. Cette petite association fait travailler quatre salariés très impliqués dans leur tâche. Pour 2015 poursuites des actions pérennes et lancées conjointement avec l'ADMR. La communauté de communes de la Sologne des Étangs mise sur les valeurs et les compétences de ces deux associations, pour continuer à intervenir partout où le besoin s'en fera sentir. Le pot de l'amitié clôturait cette séance.

**Marie-Laure DEVOS**

*(1) Association de portage de repas à domicile-jardinage, bricolages et transports accompagnés*

*www.dmr.org.fr ou asso-neung@fede41.admr.org. Tel : 02.54.95.67.05. horaires : lundi au jeudi 9h-12h30 et 13h30-17h. Vendredi 9h-12h30 et 13h30-16h30.*